



Année 2025 • n°31

# Le Lhotti

BULLETIN MUNICIPAL  
DE VERCHAIX



# SOMMAIRE

<b>L'ÉDITO DU MAIRE</b> .....	<b>3</b>
<b>LES TRAVAUX DE L'ANNÉE</b> .....	<b>4 - 7</b>
<b>L'ÉCOLE</b> .....	<b>8 - 9</b>
<b>ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL</b> .....	<b>10 - 11</b>
<b>JEAN DEFFAUGT, UN LHOTTI DANS L'HISTOIRE</b>	<b>12 - 13</b>
<b>VERCHAIX ET SON DOMAINE SKIABLE</b> .....	<b>14 - 15</b>
<b>UNE ANNÉE LHOTTILYMPIQUE</b> .....	<b>16 - 17</b>
<b>LES FINANCES</b> .....	<b>18</b>
<b>LES ASSOCIATIONS</b> .....	<b>19 - 22</b>
<b>L'ÉTAT-CIVIL</b> .....	<b>23</b>
<b>LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE</b> .....	<b>24</b>



## Mairie de Verchaix

Tél: 04 50 90 11 24

Mail: [accueil@mairie-verchaix.fr](mailto:accueil@mairie-verchaix.fr)

[www.verchaix.fr](http://www.verchaix.fr)

## Horaires d'ouverture au public

**Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :**

9h-12h

**Mardi:** 14h-16h

Le bulletin municipal « **Le Lhotti** » est édité par la Mairie de Verchaix

Rédacteur en chef: Joël Vaudey

Rédaction: Commission Communication

Conception Graphique : Richard Thessin Graphic Design / [thessin.com](http://thessin.com)

Crédit Photos : Mairie de Verchaix, Associations Locales, Olivier Lestien, Aurélie Veisy.

Impression : Uberti-Jourdan selon les normes imprim'vert®. Tirage à 800 exemplaires.



# L'ÉDITO DU MAIRE

## Chers Lhottis,

Voilà déjà une quinzaine d'années que le Conseil Municipal, dirigé alors par Gérard Roulet, avait évoqué l'impérieuse nécessité de trouver un terrain pour construire un nouveau cimetière.

Au fil des mandats, plusieurs possibilités ont été formulées pour finalement retenir le secteur du « Bois de Charrière ». Le PLU approuvé en 2021 par notre Conseil Municipal a entériné ce choix, en définissant une zone d'aménagement dédiée pour réaliser cet équipement public indispensable.

Nous sommes donc particulièrement satisfaits d'avoir été en mesure de concrétiser ce projet.

De nombreux autres chantiers concernant la voirie ou les bâtiments publics ont été menés au cours de l'année 2024, année particulièrement dense pour vos élus.

Il s'est agi également de gérer les échéances des contrats d'exploitation des « remontées mécaniques et activités touristiques » sur le secteur des Portes du Soleil.

Cela a nécessité de nombreuses séances de travail avec nos homologues des communes des Gets et de Morzine.

In fine, le choix d'une SPL (Société Publique Locale) a été validé pour la gestion du domaine des Gets. Notre commune détient ainsi désormais 2% du capital de la SOLEGETS (Société Lhottie Et Gêtoise des Equipements Touristiques et Sportifs).

Quant au domaine de Morzine, un contrat de DSP (Délégation de Service Public) a été signé fin octobre au profit de DLM (Domaine de Loisirs de Morzine).

Un autre travail important a été effectué tout au long de l'année sur notre

camping municipal, tant d'un point de vue organisationnel et administratif que technique et commercial.

Notre objectif pour sa gestion future reste inchangé : réunir les conditions nécessaires à une mise en marché réussie dans le cadre d'un contrat de concession.

Du côté de la Communauté de Communes, nous avons signé en novembre dernier une convention de participation financière en vue de la réalisation d'une maison funéraire intercommunale.

Comme déjà annoncé, elle sera construite sur un terrain mis à disposition par notre commune et contigu à celui du nouveau cimetière. Ainsi, l'utilisation et le coût de certains équipements seront mutualisés. La convention en précise le détail, la dépense par exemple liée à la construction de la voirie et du parking étant prise en charge à hauteur de 50% par la CCMG.

En 2025, dernière année complète de cette mandature, nous aurons à cœur la réalisation de deux grands projets :

- Le premier est la poursuite de l'aménagement de la voie verte en direction de Samoëns. Nous avons à cet effet d'ores et déjà choisi un maître d'œuvre commun avec nos collègues septimontains.
- Le second s'inscrit dans la continuité de notre action dans le cadre de la requalification du centre village à savoir le réaménagement de la place de la Mairie.

En 2024, deux fonctionnaires compétentes et investies ont quitté leur emploi : Nadège Büchs, notre Responsable de la cantine scolaire qui a passé dix années à ce poste et Sandrine Mulatier, notre Secrétaire Générale durant vingt-huit années. Je tiens à leur renouveler mes remerciements pour leur engagement et leur professionnalisme au service du Conseil Municipal et de tous les administrés.

Enfin, je vous souhaite, chers Lhottis, une bonne et heureuse année 2025 remplie de joies, de bonheur, de réussite et de bonne santé pour vous-mêmes et vos proches.

Votre Maire,  
**Joël VAUDEY**



# LES TRAVAUX DE L'ANNÉE



## LE CIMETIERE DU BOIS DE CHARRIERE

Nous avons fait le choix de bâtir un cimetière qualitatif et évolutif dont la surface pourra doubler le moment venu.

Il comporte 34 caveaux doubles, un colombarium de 24 cases, un ossuaire, un jardin du souvenir ainsi qu'une aire de repos et de recueillement. Il est par ailleurs prévu un système de récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des fleurs.

Les équipements de voirie et de parking sont co-financés par la CCMG dans le cadre de la prochaine construction de la maison funéraire intercommunale.

La mise en service du cimetière interviendra au cours du printemps prochain après un nécessaire travail sur son règlement.

**Entreprise :** Decremps BTP

**Maîtrise d'œuvre :** Agence Akènes

**Coordinateur sécurité :** Cabinet Bérard

**Coût :** 770 000 €

**Subventions :**

- Etat : 120 000 €
- Département : 120 000 €
- Financement CCMG : 132 000 €

**Reste à charge commune :** 398 000 €

**De nombreux travaux ont ponctué l'année 2024 avec comme point d'orgue la création du nouveau cimetière, un projet déjà évoqué il y a une quinzaine d'années et désormais devenu réalité.**

Nous avons en parallèle poursuivi notre programme pluriannuel d'investissement pour améliorer la gestion des eaux pluviales avec cette année les secteurs de la Verne et de la Combe.

Du côté des bâtiments publics, le toit de la mairie a été entièrement repris et isolé. L'aire de lavage des services techniques municipaux est désormais conforme aux préconisations d'« Arve Pure » tout comme le stockage des produits sensibles.

Les aménagements de la route de Morillon ont été finalisés.

Enfin, un nouveau volet de notre projet de requalification du chef-lieu historique a été mis en œuvre avec l'aménagement paysager du jardin de l'église.



## LA VERNE : EAUX PLUVIALES ET ASSAINISSEMENT

Les travaux démarrés à l'automne 2023 ont repris en octobre dernier.

Ils ont permis la refonte du réseau d'eaux pluviales sur 300 mètres et la connexion des riverains du secteur sur le réseau d'assainissement sous maîtrise d'ouvrage du SIMG.

**Entreprise :** Decremps BTP

**Maîtrise d'œuvre :** Hydrétudes

**Coût :** 218 000 €

**Subvention : Département :** 46 000 €

**Financement SIMG :** 86 000 €

**Reste à charge commune :** 86 000 €

## LA COMBE : EAUX PLUVIALES

Ces travaux, sur un linéaire de 400 mètres, ont permis de créer sur ce secteur très pentu un réseau d'eaux pluviales efficace, alternant fossés calibrés et canalisations enfouies.

**Entreprise :** Deffayet Terrassement

**Maîtrise d'œuvre :** Hydrétudes

**Coordinateur sécurité :** Cabinet Bérard

**Coût :** 110 000 € (financé en totalité par la commune)

## LE TOIT DE LA MAIRIE

La réfection de la toiture était devenue nécessaire. Les tuiles fibrociment contenant de l'amiante ont dans un premier temps été déposées par une société spécialisée dans le désamiantage avant l'intervention de l'entreprise de charpente. Ce sont désormais des tôles « bac acier » qui recouvrent l'édifice.

**Entreprises :** Stop Amiante, Prawood, Jérôme Klüfts

**Maîtrise d'œuvre :** Pôle Technique de Verchaix

**Coordinateur sécurité :** Cabinet Bérard

**Coût :** 258 396 €

**Subvention :**

- Etat : 42 396 €

- Département : 65 052 €

**Reste à charge commune :** 150 948 €



## AIRE DE LAVAGE/ AMENAGEMENTS AUX SERVICES TECHNIQUES

Le diagnostic « Arve Pure » de l'Agence de l'Eau a permis de mettre en évidence des préconisations de nature à réduire les rejets de micropolluants dans le milieu naturel. Sensibles à cette problématique, nous avons ainsi aménagé une nouvelle aire de lavage équipée d'un séparateur d'hydrocarbures et reliée au réseau d'assainissement. À l'intérieur du bâtiment, une cuve de stockage de carburant à double paroi a été installée ainsi que des bacs de rétention installés sur les étagères et dédiés à prévenir toute pollution.

**Entreprise :** Mogenier BTP

**Coût :** 32 000 €

**Subvention : Agence de l'Eau :** 12 000 €

**Reste à charge commune :** 20 000 €

*" Enfin, un nouveau volet de notre projet de requalification du chef-lieu historique a été mis en œuvre avec l'aménagement paysager du jardin de l'église "*



## LE JARDIN DE L'EGLISE

Idéal pour un moment de calme et de contemplation, il contribue à valoriser et à embellir ce secteur après la réalisation l'an dernier du « parking Nachon » tout proche.

Il a dans un premier temps été nécessaire de reprendre et de renforcer le mur du cimetière puis de sécuriser l'emprise du jardin par une barrière bois.

**Entreprises :** Mogenier BTP et SARL Les Jardins du Giffre

**Coût :** 46 187 € (financé en totalité par la commune)



## ROUTE DE MORILLON

Les derniers travaux ont été finalisés au mois de septembre avec notamment la pose d'une barrière bois le long de la voie verte. La saison d'été dernière a montré la pertinence de cet aménagement qui prend véritablement en compte toutes les mobilités.

**Entreprises :** Benedetti-Guelpa, Colas, Millet

**Maîtrise d'œuvre :** Profil Etudes

**Coût :** 612 000 €

**Subventions :**

- Département 188 000 €

- Etat : 88 000 €

**Reste à charge commune :** 336 000 €

# L'ÉCOLE



En fin d'année, les enfants de l'école maternelle de Verchaix ont eu la chance de bénéficier d'une initiation au tennis avec Nicolas Bigotte.



Découverte également du mini-golf où les enfants de maternelle ont pu essayer plusieurs parcours !



Sorties des maternelles à la médiathèque de Samoëns avec l'intervention de Lolita.



Danses pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la Haute Savoie à Marnaz.



Cycle ski de fond à Joux Plane en mars 2024 avec encore de belles conditions de neige.



Projet "Un berger dans mon école" proposé par la CCMG entre ateliers en classe et découverte d'un alpage à Joux Plane avec Christophe Jaÿ.



Après plusieurs mois de travail, les élèves ont réalisé un spectacle de fin d'année sur le thème du cirque: jongleurs, acrobates, équilibristes ont présenté leurs numéros devant un public conquis.

## PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

À la rentrée 2024 à l'École Publique du Cadelet, 59 élèves encadrés par des équipes pédagogiques et éducatives stables.

### Une équipe enseignante...

Clémence OUACHEKRADI	Classe maternelle Chargée de direction	21 élèves	12 PS / 2 MS / 7 GS
Eugénie DUBOIS	Le vendredi		
Noémie BESSON	CP/CE1/CE2	22 élèves	5 CP / 10 CE1 / 7 CE2
Laetitia GAUDIN	CE2/CM1/CM2	16 élèves	9 CM1 / 7 CM2
Sophie AUBRY	AESH		

### Pour les temps périscolaires et la restauration... des agents municipaux qui changent.

Auréli GONCALVES	Responsable cantine et garderie
Nathalie MOGENIER	Accompagnement pédagogique, cantine, aide aux devoirs et garderie
Sandra EMONET	ATSEM, garderie, cantine et ménage
Manon TIQUET	Cantine, garderie et ménage
Chloé AUGRAND	Cantine, accompagnement descente du bus scolaire, garderie et ménage

Un nouveau prestataire pour les repas de la restauration scolaire et à nouveau des élus qui déjeunent avec les élèves.



# ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL



## PLANTATIONS DURABLES AUTOUR DE LA SALLE POLYVALENTE

Cette année écoulée, la commune de Verchaix a poursuivi ses efforts pour verdir et embellir notre environnement. Une attention particulière a été portée à la salle des fêtes, où divers massifs ont été plantés tout autour du bâtiment. Ces plantations ont été soigneusement sélectionnées pour leur résistance et leur faible besoin en eau, contribuant ainsi à un aménagement paysager durable.

Pour l'année prochaine, d'autres secteurs de plantations ont déjà été définis. Cependant, ces projets nécessitent une réflexion approfondie car toutes ces plantations demandent des moyens humains pour être entretenues. Le nouveau cimetière et le nouveau jardin de l'église au chef-lieu exigeront un investissement en temps important de la part de nos agents communaux. Nous devons donc équilibrer nos ambitions écologiques avec les ressources disponibles pour assurer un entretien adéquat et pérenne de ces espaces verts.



## MATINÉE CITOYENNE : UN GESTE SYMBOLIQUE POUR UNE COMMUNE PROPRE

Le 21 septembre dernier, Verchaix a organisé sa troisième matinée citoyenne qui a réuni une trentaine de personnes pour arpenter les rues de notre commune et ramasser les déchets. Cette initiative a permis de collecter 9 kilos de déchets, un geste symbolique mais significatif pour la propreté de notre environnement.

Cette matinée a été l'occasion de sensibiliser les habitants, notamment les enfants à l'importance de préserver notre cadre de vie. Participer à ce type d'action collective inculque des valeurs écologiques dès le plus jeune âge. Grâce à l'engagement de nos concitoyens, nous avons non seulement nettoyé notre commune, mais aussi montré que chaque geste compte.



## FIN DU SERVICE DE COLLECTE DES POUBELLES EN PORTE-À-PORTE

Depuis le 28 octobre, le service de collecte des ordures ménagères en bacs individuels (porte-à-porte) a cessé dans toute la commune de Verchaix. Ce changement, initié par la communauté de communes des Montagnes du Giffre repose désormais entièrement sur le système de points d'apport volontaire (PAV). Un nouveau point a été installé sur le parking à proximité de la boulangerie, le long de la RD907, pour améliorer l'accès et la praticité.

Cette évolution vise à optimiser la gestion des déchets, réduire l'empreinte carbone des kilomètres parcourus pour le ramassage, et maîtriser les coûts. Ces efforts, combinés à d'autres initiatives passées et futures, permettent à notre redevance de gestion des déchets de rester beaucoup moins chère que dans d'autres communautés de communes.

Cette transition améliore l'adaptation du service aux besoins locaux et favorise un tri plus efficace. Ensemble, maintenons notre vallée propre et respectueuse de l'environnement.

# JEAN DEFFAUGT, UN LHOTTI DANS L'HISTOIRE



**Il est des hommes ordinaires avec un destin extraordinaire. C'est le cas de Jean (François) Deffaugt dont cette année je vais vous conter l'histoire à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la France.**

Jean (François) Deffaugt est né à Verchaix le 31 mai 1896 au sein d'une fratrie de 4 enfants. Son père, tailleur de pierre décède lorsqu'il a 4 ans et sa mère 10 ans plus tard. Certificat d'études en poche, il part pour Genève en 1907 en apprentissage. En 1914 il est à Paris sortant d'une préparation militaire lorsque la guerre éclate. Ayant un sens du patriotisme très développé, il s'engage alors au sein du 11<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Alpins à Annecy. Il est envoyé sur le front à Dompierre où il est capturé par les allemands. Il sera conduit de camps de travail en camps de prisonniers, 32 au total, de l'Allemagne à la Russie en passant par la Pologne. La résistance à cette épreuve est due selon lui à sa camaraderie avec Pierre Magnin capturé le même jour que lui et qu'il suivra à Metz à la fin de la guerre dans son entreprise de négoce de tissus. C'est là qu'en 1921 il rencontre Suzanne Mathieu avec qui il se marie et aura 3 enfants : Jacqueline, Roger et Françoise qui décède à 5 ans. Cet événement le marquera profondément et scellera ses combats futurs envers les enfants.

En 1935, la Sarre où il réside est soumise à référendum et choisira son rattachement à

l'Allemagne. Face à la montée du nazisme il décide de revenir en Haute-Savoie et s'installe à Annemasse. Il ouvre un commerce « La maison du tissu » qui acquiert très vite une bonne renommée dans la région. Il s'investit également dans la chambre de commerce et d'industrie du bassin annemassien. A la fin des années 30 les nazis ont envahi certaines zones d'Europe et les réfugiés affluent dans cette ville frontalière. Touché par la situation, dès 1939 Jean décide de prendre part aux oeuvres sociales et d'accueillir les réfugiés grâce à la fondation d'un centre d'accueil qui ne verra pas moins de 12000 personnes accueillies durant toute la guerre. De par sa situation familiale et son statut d'ancien combattant Jean ne sera pas mobilisé. Il a 43 ans et participe à l'effort de guerre à travers le centre d'accueil et l'envoi de colis aux prisonniers. Compte tenu de son engagement social, Jean Deffaugt se voit nommer dans la délégation spéciale (instance administrative de Vichy créée fin 1940) qui remplace les conseils municipaux. Il devient adjoint au maire en avril 1941. À partir de 1942 Annemasse est sous occupation italienne puis allemande en 1943 et ce qui est vu comme un préjudice dans sa position initiale se révèle être un avantage : grâce à ce statut il peut jouer un double jeu. Il visite tous les jours les prisonniers et en particulier ceux enfermés à l'hôtel Pax situé avenue de la gare à Annemasse, lieu de détention de la Gestapo. À partir de 1942, les résistants se regroupent pour prendre en charge et sauver des enfants et des familles juives. Jean y joue un important rôle de logistique grâce à de faux papiers et des refuges temporaires. C'est à cette occasion qu'il rencontre Marianne Cohn et Mila Racine qui accompagnent des enfants juifs vers la Suisse au péril de leur vie. Lors de l'arrestation de Marianne Cohn, il sauvera, sur les 28 enfants qu'elle accompagnait, les 17 plus petits. Emprisonnée et torturée au Pax elle refusera les propositions d'évasion de Jean, craignant que les allemands ne se vengent sur les 11 autres enfants enfermés non loin d'elle. Marianne Cohn sera exécutée avec d'autres résistants à Ville-la-Grand en 1944. Jean Deffaugt s'arrangera pour mettre en sécurité les derniers enfants et convoier l'ensemble



du groupe à Genève après la libération de la région.

Il n'a pas pu faire mieux pour Mila Racine qui lui demandera de lui apporter une robe et un rouge à lèvres rouge, afin d'arriver dans les camps de façon convenable. Elle décèdera en 1945 au camp de Mauthausen.

À partir de 1943, il intensifie ses relations avec la résistance tout en assurant ses fonctions en mairie. Suite à des menaces de mort, le maire démissionne et c'est Jean qui prendra la fonction en décembre 1943. C'est une période difficile, il est souvent très exposé, discutant et négociant avec la gestapo afin de pouvoir porter chaque soir des repas aux prisonniers et leur permettre ainsi d'entrer en relation avec la résistance. Il a aidé ainsi de nombreuses personnes, des familles entières et plusieurs réseaux de résistants. Les fois où il ne peut rien faire le rendent malade.

C'est finalement lui qui en 1944 négociera la reddition et le passage en Suisse des militaires allemands contre l'ensemble des prisonniers du Pax. Le 18 août 1944 Annemasse est libérée. Au vu de l'ensemble de ses actions le comité de libération décide de le laisser dans ses fonctions de maire et au printemps 1945 il est élu démocratiquement maire d'Annemasse. Citoyen engagé, il accueille et facilite le retour des prisonniers de guerre et des déportés.

Il s'engage également dans la vie locale au niveau culturel et économique. En 1947, lors des municipales, c'est le maire d'avant-guerre qui s'impose. Jean Deffaugt redevient conseiller municipal jusqu'en 1959. De 1965 à 1970 il représente le MRP

(Mouvement Républicain Populaire), parti issu de la résistance. De nouveau et comme avant-guerre il s'investit activement dans la chambre de commerce et on lui décerne alors l'ordre du Mérite commercial en 1953 et social en 1957. C'est aussi l'heure de la reconnaissance des combattants. En 1947, le président Auriol lui remet la médaille de la Résistance devant le Pax. En 1960, il recevra la médaille militaire. Il conserve d'étroits liens avec ses compagnons résistants et deviendra président départemental de l'association nationale des anciens combattants et amis de la résistance. La même année il est fait Chevalier de la Légion d'honneur. En 1965 il est déclaré « Juste parmi les nations ». En 1953, la Knesset (parlement d'Israël), en même temps qu'elle créait à Jérusalem le mémorial de Yad Vashem consacré aux victimes de la Shoah, décida d'honorer « les Justes parmi les nations qui ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs ». Le titre de « Juste » est décerné au nom de l'État d'Israël par le mémorial de Yad Vashem. En tout, les Justes auront sauvé des centaines de milliers de personnes. Jean Deffaugt se déplacera en Israël pour planter son arbre dans l'allée des Justes, à Jérusalem, à côté du mémorial.

Il décède en 1970 à l'âge de 74 ans. En 1972, le comité Jean Deffaugt érige sur la place à son nom, une stèle commémorative. La ville d'Annemasse a également pris la décision de réhabiliter les anciens locaux de la prison du Pax pour y accueillir la Maison des Mémoires à l'automne 2025. Cette démarche permettra de transmettre la mémoire des événements passés et sans nul doute de mettre en lumière la vie de ce Lhotti, défenseur des valeurs républicaines et imprégné d'humanisme, au service de la France.

*Aurélie Veisy, Guide du patrimoine de Savoie Mont-Blanc, Coordinatrice des guides de la Société des Maçons de Samoëns.*



# VERCHAIX ET SON DOMAINE SKIABLE : DU CHANGEMENT EN 2024

Le domaine skiable de Verchaix fait partie des «Portes du Soleil».

Il faut en effet bien comprendre qu'une partie des remontées mécaniques et des pistes des stations des Gets et de Morzine sont implantées sur le territoire de notre commune.

Deux contrats de Délégation de Service Public (DSP) régissaient l'exploitation de ces domaines ; ils sont tous deux arrivés à échéance en 2024.



## DOMAINE DES GETS

En février 2024, les Conseils Municipaux Lhottis et Gêtois ont approuvé le principe de délégation de service public à une société publique locale (SPL).

Cette SPL est chargée d'assurer la gestion des différents services touristiques de la station des Gets.

Dénommée SOLEGETS (SOciété Lhottie Et Gêtoise des Equipements Touristiques et Sportifs), cette SPL compte 2 actionnaires publics, Les Gets (qui détient 98% du capital) et Verchaix (2%).

Signé pour une durée de 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024, le contrat confie à la SPL les missions suivantes :

- La conception, le financement et la réalisation des investissements programmés (ex. : le renouvellement d'appareils vétustes, la reconfiguration de certains secteurs...)
- La gestion et l'exploitation de différentes activités touristiques et de loisirs (ex. : le VTT et le bike park, la patinoire, la luge 4 saisons...).

Vos élus ont saisi l'opportunité de ce nouveau contrat pour renégocier la redevance d'occupation du domaine public. Ainsi, la part fixe annuelle revenant à notre commune s'élèvera désormais à la somme de 95 000 € (+280 %). S'y ajoute la taxe « loi montagne » qui correspond à 3 % du chiffre d'affaires annuel des équipements installés sur le territoire communal (secteur Ranfoilly principalement).

Nous souhaitons saluer la mémoire d'Henri Anthonioz, Maire des Gets, décédé en novembre dernier. Henri a été à l'origine de la création de cette SPL. Il était un homme de dialogue et d'écoute que nous avons particulièrement apprécié et qui a toujours considéré notre commune comme un partenaire à part entière.

## DOMAINE DE MORZINE

De nombreuses séances de travail ont précédé la signature d'un nouveau contrat de DSP le 30 octobre 2024.

Il porte sur la gestion des remontées mécaniques et des domaines skiables de Pleney, Nyon, Chamossière et Charniaz, autant de secteurs qui se trouvent complètement ou partiellement sur le territoire des communes de Morzine, des Gets et de Verchaix (concerné par les secteurs de Chamossière et Charniaz).

Nos trois communes ont donc constitué un Groupement d'Autorités Concédantes (GAC) et les Conseils Municipaux de chacune, en décembre 2022, ont approuvé le principe du recours à la gestion déléguée.

Le GAC a lancé une consultation pour un contrat de concession de service public.

En cours de procédure, la commune de Morzine a dû organiser de nouvelles élections municipales ce qui a généré un retard important. Par la suite, l'offre du seul candidat a été déclarée infructueuse.

Après un travail important sur un nouveau cahier des charges, le processus a été relancé pour finalement aboutir à l'attribution du contrat à la société Domaine de Loisirs de Morzine (DLM).



DLM est constituée à parts égales par la SA du PLENEY, opérateur historique du domaine et SOFIVAL qui gère depuis de nombreuses années le domaine d'Avoriaz.

Signé pour une durée de 25 ans, le contrat propose des investissements importants et orientés vers le 4 saisons dont notamment :

- Une télécabine qui partira du centre village pour arriver sur le plateau de Nyon.
- Une très grande tyrolienne partant de la pointe de Nyon.
- Une luge 4 saisons.

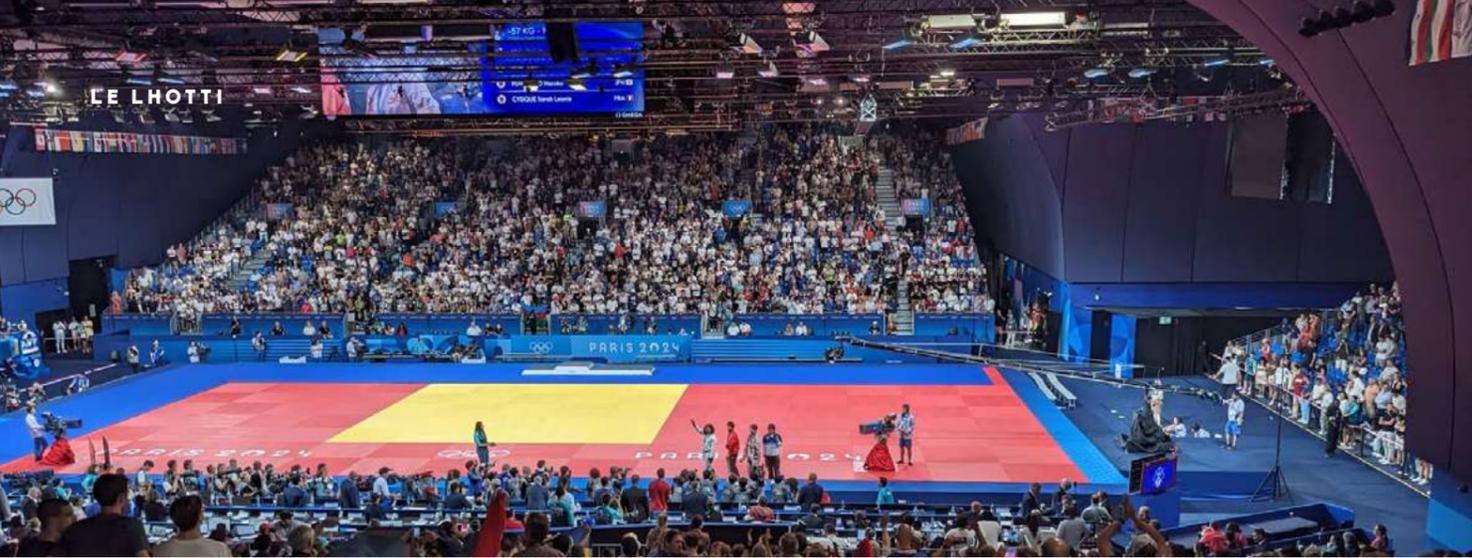
Vos élus ont été attentifs à l'élaboration du cahier des charges de cette DSP en veillant tout particulièrement à la préservation des zones naturelles sur le territoire Lhotti.

Comme pour la DSP des Gets, ils ont négocié une rétribution plus favorable à la commune : la part fixe annuelle s'élèvera désormais à la somme de 100 000€ (+ 100%) à laquelle s'ajoutera la taxe « loi Montagne ».

Nous tenons à souligner le bon esprit de collaboration qui a régné entre nos trois communes lors des séances de travail concernant l'un ou l'autre des contrats.

On peut dire que Verchaix est désormais beaucoup plus impliquée dans la gestion du domaine skiable de son territoire.





## UNE ANNÉE LHOTTILYMPIQUE

Cette année, Verchaix a eu un lien spécial avec les Jeux Olympiques. Tandis que notre maire a dû renoncer à ses rêves de médaille d'or (le marathon des réunions municipales n'est toujours pas une discipline reconnue), Aurianne Didier, l'une de nos habitantes et employée municipale, a eu l'incroyable opportunité de participer à cet événement mondial en tant que bénévole. Entre sourires et défis, Aurianne partage avec nous les coulisses de cette expérience unique.

### Quel a été ton rôle principal pendant les Jeux Olympiques ?

J'ai intégré l'équipe transport du site "Eiffel / Champs de Mars". Nous avons en charge la gestion des différents bus spécifiques aux Jeux Olympiques (athlètes depuis le village olympique, fédérations et arbitres, médias...). Cela consistait à indiquer aux populations empruntant les transports les horaires, les lieux de pose et dépose, échanger avec les chauffeurs afin de comprendre les problématiques rencontrées sur la route et le faire remonter à nos responsables qui étaient en lien avec les autres services (gestion des athlètes, préfecture de police...).

Nous gérons aussi les stationnements des véhicules avec chauffeur (exceptés les chefs d'État qui rentraient directement sur le site de compétition sans passer par les contrôles de sécurité individuels). Nous organisons les stationnements et les files d'attente pour les taxis spécifiques aux Jeux.

Enfin nous avons un dernier poste (on tournait sur les postes) qui consistait à orienter les véhicules à l'approche du site en leur indiquant le point d'entrée pour les véhicules.

### As-tu eu l'occasion de rencontrer des athlètes ?

J'ai eu la chance d'être affectée au site du judo qui est mon sport de jeunesse. J'étais sur le poste à l'entrée du site quand j'ai pu voir Teddy RINER arriver à pied accompagné de ses coaches. Il était impressionnant par sa carrure et on sentait toute sa concentration sur sa journée de combat à venir. Et le soir après sa médaille d'or individuel, on était plusieurs bénévoles à l'attendre à la sortie des athlètes pour espérer le croiser. Il était hyper accessible, souriant, bref ces quelques minutes d'échange m'ont confirmé la gentillesse et la générosité de cet homme.



### En quoi cette expérience a-t-elle changé ta perception des Jeux Olympiques ?

Avant l'expérience, pour moi les jeux olympiques représentaient quelque chose de grandiose, une organisation incroyable, voire impossible "comment peut-on penser à tout ?". Et après l'expérience, je me rends compte qu'il s'agit d'une association de personnes à toutes les échelles qui participent à leur niveau au bon déroulement de l'évènement. Cela reste grandiose mais réalisable.

### Y a-t-il un moment où tu as pensé : "Wow, je vis vraiment quelque chose d'incroyable" ?

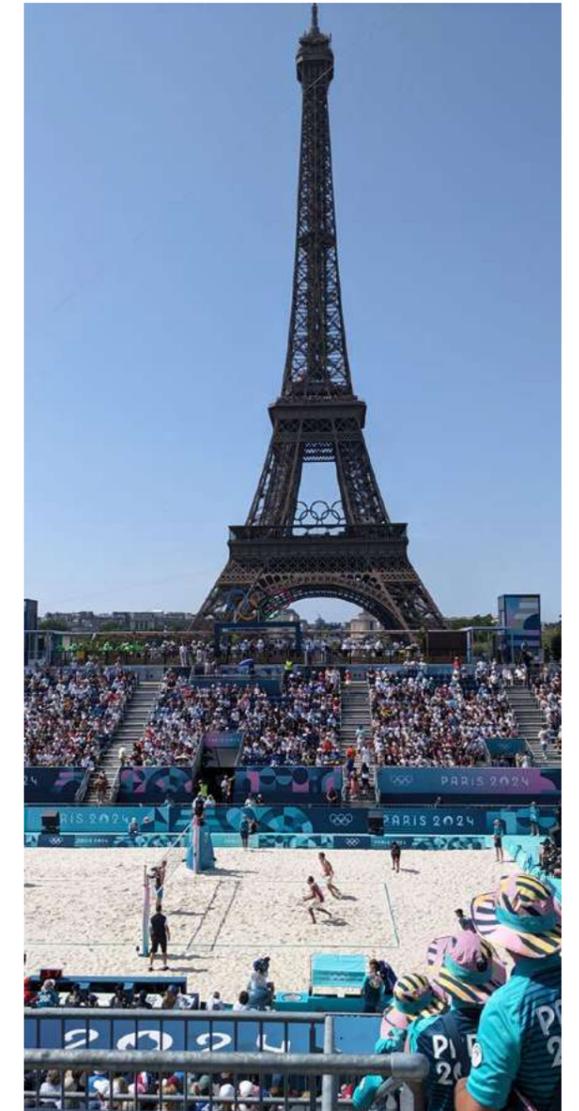
Le premier jour, lors de ma formation sur site, nous avons eu une visite guidée de l'ensemble du site. J'ai pu voir l'envers du décor, les zones de presse, d'interview, de conférence, les pupitres avec les speakers de tous les pays qui commentaient les combats. J'ai pu voir l'ensemble de la technicité des médias (caméras, écrans, kilomètres de câbles partout...). Lors de cette visite, j'ai senti que je vivrais ces Jeux depuis l'intérieur. Et tout au long de l'expérience c'est ce qui s'est passé.

### Souhaiterais-tu participer à nouveau en tant que bénévole pour de futurs Jeux Olympiques ou autres événements sportifs ?

Si l'occasion se représente je foncerai à coup sûr. Ce fut incroyable. Effectivement il faut faire quelques sacrifices comme des vacances en famille pour ma part mais après tout ce que j'ai vécu là-bas, je ne regrette absolument pas ces 3 semaines.

### As-tu ramené des souvenirs particuliers de ton aventure ?

Mon paquetage de bénévole avec mon tee-shirt dédié par Teddy. Des peluches mascottes pour mes 3 filles qui me rappellent à chaque fois que je les vois que j'y étais. Mais surtout beaucoup de photos.



### Enfin, une question pour le fun : si tu devais participer à une épreuve olympique, laquelle choisirais-tu et pourquoi ?

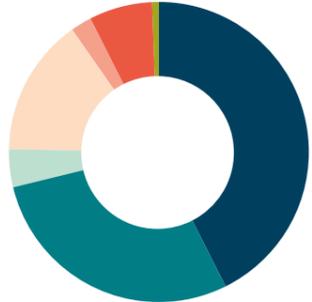
Spécifiquement pour Paris 2024, je crois que j'aurais bien aimé participer au triathlon pour plusieurs raisons. C'est une épreuve variée qui permet de concourir dans tout Paris, beau décor pour une course. De plus, l'épreuve est accessible à tout public gratuitement, il suffit de se placer le long du parcours, j'apprécie que ce soit ouvert à tous. Et enfin, nager dans la Seine ça doit être quelque chose quand même, j'avais déjà pu descendre la Seine en kayak pour le téléthon mais là c'est le niveau supérieur.

Merci beaucoup, Aurianne, pour ce témoignage inspirant.

Et qui sait ? Peut-être qu'un jour, nous ferons un article sur un(e) médaillé(e) Lhotti(e).

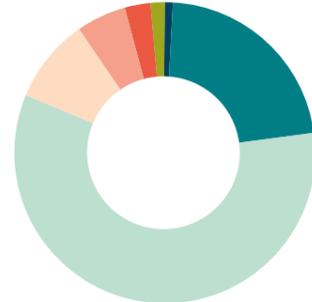
# FINANCES

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ANNÉE 2023



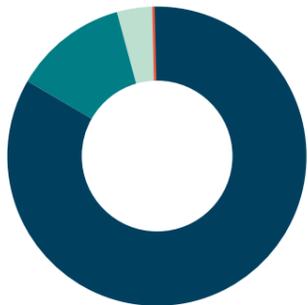
670 254,16 €	Charges à caractère général
448 514,95 €	Charges de personnel
65 122 €	Atténuations de produits
236 723,06 €	Autres charges de gestion courante
33 075,85 €	Charges financières
108 561,31 €	Opérations d'ordre entre sections
6 731,31 €	Charges exceptionnelles

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT ANNÉE 2023



17 612,31 €	Atténuation de charges
401 174,92 €	Produits des services
1 070 055,60 €	Impôts et taxes
164 873,16 €	Dotations et participations
98 202,91 €	Autres produits de gestion courante
48 251,17 €	Produits exceptionnels
24 600 €	Opérations d'ordre

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ANNÉE 2023



1 048 430,10 €	Immobilisations corporelles
157 629,40 €	Remboursement d'emprunts
49 789,70 €	Opérations d'ordre
77,60 €	Dotations et subventions

## RECETTES D'INVESTISSEMENT ANNÉE 2023



53 152,45 €	Dotations fonds divers et réserves
332 227,47 €	Excédents de fonctionnement capitalisés
158 615,01 €	Opérations d'ordre entre sections
140 262 €	Subventions d'investissement

# LES ASSOCIATIONS



## ADMR

À l'ADMR de Samoëns, nos bénéficiaires sont au cœur de notre mission. Nous sommes là pour fournir une assistance, des services et un soutien de qualité à tous ceux qui en ont besoin, quels que soient leur âge ou leur situation de vie.

Nos services sont destinés aux personnes âgées, mais pas seulement ! Notre action est principalement centrée sur l'aide aux activités de la vie quotidienne et nous sommes là pour accompagner toutes les personnes qui requièrent un soutien à domicile, que ce soit l'aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage, l'entretien du lieu de vie, la préparation des repas, l'accompagnement pour les courses, etc...

L'ADMR propose également un service de portage des repas. Plus qu'une simple livraison de repas, il offre une présence régulière et il permet de conserver le plaisir de manger, de diversifier son alimentation.

Pour plus d'informations :

Mail : [accueil.samoens@fede74.admr.org](mailto:accueil.samoens@fede74.admr.org)

Tel : 04 50 18 67 13

35 Place des Dents Blanches 74340 SAMOENS  
Bureau ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 (fermé le mercredi après-midi).



## FESTI-GIFFRE

Cette année encore, l'association FESTI-GIFFRE a organisé de nombreux événements sur la commune de Verchaix :

- Vide grenier du 15 août
- Montée du Lairon
- Bourse aux skis
- Soirée années 80
- Marché de Noël

Ainsi que le forum des associations à La Rivière-Enverse.

Mais aussi en partenariat avec les associations des villages :

- La fête au village de La Rivière-Enverse
- La fête du Pitin et le Carnaval à Morillon

Et le nouveau projet au Chef-Lieu de Verchaix avec la soirée concert et paella, maintenue malgré une météo capricieuse sous le préau de l'école et qui a connu un beau succès.

Retrouvez-nous sur notre site internet :  
<https://www.festi-giffre.com/>

sur notre page FACEBOOK :  
<https://www.facebook.com/festigiffre>

et sur Instagram :  
[https://www.instagram.com/festi\\_giffre/](https://www.instagram.com/festi_giffre/)

## LES ASSOCIATIONS



### HAUT-GIFFRE-LOISIRS

#### Envie de faire de nouvelles rencontres ?

N'hésitez pas à rejoindre la cinquantaine d'adhérents qui se retrouvent chaque semaine à la salle polyvalente de Verchaix. Avant de vous engager vous pouvez effectuer une séance d'essai.

Les cours sont tous assurés par notre fidèle et dynamique Caty Richard.

Les séances sont soutenues et variées dans le contenu et le matériel utilisé (bâtons, ballons, élastiques, haltères ...). Chacun à son rythme peut s'entretenir et progresser.

Une cotisation de 150€, assurance comprise, vous permet d'assister à un ou plusieurs cours par semaine à la salle polyvalente

- Mardi 9h/10h : Gymnastique d'entretien
- Jeudi 18h/18h45 : Cardio
- Jeudi 18h45h/19h30 : Pilates / Etirements/ Marche nordique

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez prendre contact par mail à l'adresse suivante : [hautgiffreloisirs@gmail.com](mailto:hautgiffreloisirs@gmail.com)

### TOM EN TÊTE

#### Le partage et l'échange sont les valeurs fondatrices de notre association.

TET fait découvrir les activités ski et montagne aux personnes isolées socialement, en situation de précarité ou de handicap.

Ces activités sont encadrées par des professionnels de la montagne : guide de haute montagne, monitrices (teurs) de ski, accompagnateurs montagne, moniteur escalade, moniteur spéléologie, kayak etc....

Tous Volontaires et Bénévoles.

La montagne, notre support pour échanger et créer des liens avec les personnes accompagnées dans nos sorties.

Pour financer nos actions nous vendons des bonnets et bandeaux tricotés main par une équipe de tricoteuses et tricoteurs...



## LES ASSOCIATIONS

### TENNIS CLUB VERCHAIX-MORILLON

#### Et la lumière fut !!

Cette saison sera marquée par la pose de l'éclairage du court N°2 que nous attendions avec beaucoup d'impatience. C'est enfin fait et cela va grandement nous faciliter l'organisation de l'école de tennis, des tournois en période estivale et apporter des créneaux supplémentaires à nos adhérents pour taper la balle. Nous espérons, en accord et avec le soutien de la municipalité, pouvoir équiper rapidement le court N°1 afin de clore le chapitre du développement de notre club.

Nous avons une fois de plus reconduit le tennis périscolaire sur les écoles de Verchaix et Morillon, c'est important de pouvoir offrir à nos enfants l'accès à la pratique d'un sport et ce dès leur plus jeune âge, merci aux directrices et maitresses des écoles.

Comme chaque saison, la période estivale a été remplie de tournois et de stages assurés par notre moniteur et nous avons partagé un moment de convivialité lors du barbecue annuel des adhérents.

Notre école de tennis se porte à merveille, beaucoup d'enfants entre 4 et 16 ans qui sont parfaitement entourés par notre moniteur Nicolas Bigotte que je remercie pour sa fidélité au sein de notre club et pour la qualité de son travail au quotidien avec nos enfants.

Je finirai en remerciant notre municipalité pour son soutien continu, aussi bien sur la partie financière que sur celle du développement et de la gestion des structures. Merci également à nos partenaires qui nous font confiance depuis plusieurs années ainsi qu'à notre vice-président et à l'ensemble des membres du comité pour leur investissement au sein de notre club.

Salutations sportives,

Lucien Capone  
*Président TC Verchaix-Morillon*



## L'ETAT CIVIL

### NAISSANCES



**TOM SAISON**  
04/06/2024



**BIANCA BURLOT**  
06/06/2024

### 6 MARIAGES DONT ...



**MARTIN DESVIGNES  
ET FANNY GROSPERRIN**  
30/03/2024



**KHALID OULABASSE  
ET MANON WACOGNE**  
11/05/2024



**FRÉDÉRIC CAUSSETTE  
ET CAROLINE BOUTON**  
11/07/2024



**SÉBASTIEN LEMOULE  
ET MORGANE LA ROCCA**  
05/10/2024

**STÉPHANE PRIMMAZ  
ET PATRICIA MAY**  
30/11/2024

### 4 DÉCÈS

**GILBERT MISSILLIER** 25/03/2024

**JÉRÔME PERU** 14/07/2024

**BERNARD LE GAC** 25/08/2024

**MARCELLE BUCHS NÉE DEFFAUGT**  
25/10/2024

# LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE



**6 JUILLET** SOIREE PABELLA



**26 JUILLET** FESTIVAL LYRIQUE



**15 AOÛT** VIDE GRENIER



**25 AOÛT** MONTÉE DU LAIRON



**12 OCTOBRE** INAUGURATION DES TRAVAUX DE LA ROUTE DE MORILLON



**13 OCTOBRE** REPAS DE L'AMITIÉ



**11 NOVEMBRE** CÉRÉMONIE



**16 NOVEMBRE** SOIRÉE ANNÉES 80



**8 DÉCEMBRE** MARCHÉ DE NOËL